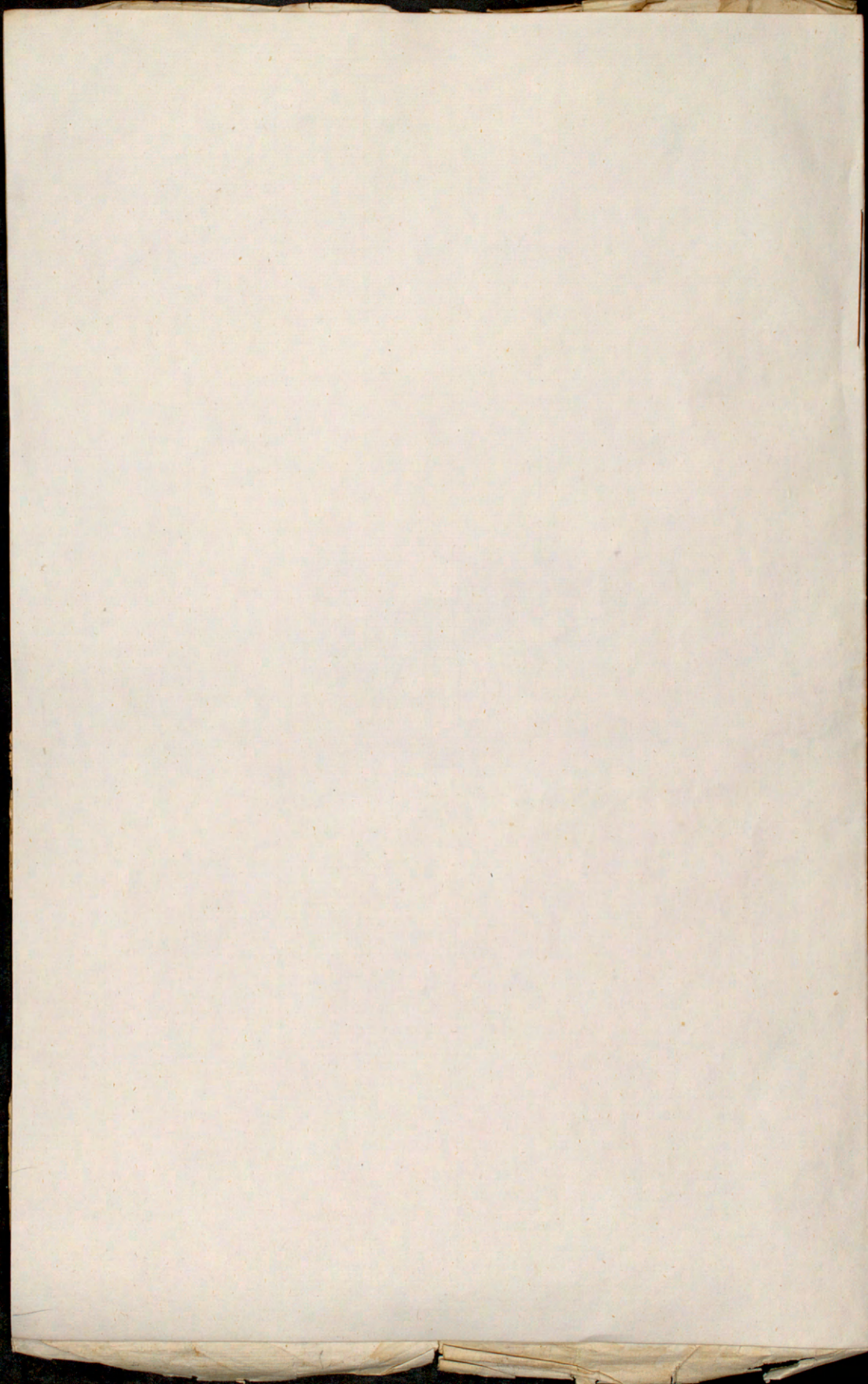


d. 29 Sept. 1781.

Fransysk öfversättning af ett brev af mandarinen Fou-yune Shy till
 Engelske konsuln i Canton Bradshaw, hvilken ej Lindrat Kapten MacClary
 och vid Wampoa plundra Holländske kapten Pirs partyg, förklarande Bradshaw,
 för att ursäkta denna efterlätenhet, dels att han varit sjuk och dels att han ej
 hade någon myndighet öfver kustfararne. För Luichet allt Fou-yune Shy tillräkta
 visar honom i detta brev som är hållet i fullkomlig asiatisk satraf-ton. Datumet
 (Canton?) d. 29 Sept. 1781.

Sk. till Göteborgs museum 1842 af Provincialmedicus h. v. v. Dr. Ström.



Édit Public du Fort jeune Rey.

à Mr. Bradshaw Chef & le reste des Négocians Anglois à Canton.

Dans une Proquête, qui m'a présentée de votre part, il est dit, que vous êtes malade lorsque le Vaïseau Partulier Hollandois avec sa cargaison fut pris de force à l'Anquin par le Capitaine Mac Flary, et que c'est la cause que vous ne pouvez pas vous rendre à la bouche de Tigre à la rencontre de M^r Flary comme je vous l'ordonnois. C'est sur cette raison que vous m'en demandez excuse, en me priant de vouloir bien ordonner et décider sur cette affaire la comme bon me semblera. Et en cas qu'il arrivait un des Vaïseaux François ou Hollandois vous recommandez la sûreté de vos personnes et celles des Vaïseaux de votre Compagnie, à ma protection, en alléguant que comme vous êtes du Nord, il n'est pas en votre pouvoir de gouverner les gens des Vaïseaux des Isles du Sud, par conséquent vous me priez de vous dispenser pour l'avenir de traiter les affaires et les démêlés des gens de Côte comme au vous regardant point, et ainsi entièrement indépendants de vous.

Voilà des raisons qui sont faibles & insolentes au suprême degré. Les Européens qui viennent à Canton à cause du Commerce ont tous une subordination à l'exception de vous autres Anglois, qui méitez continuellement votre arrogance et impertinence. N'est ce pas précisément votre M^r Flary qui a pris de force les marchandises et le Vaïseau de Fir? Comment pouvez vous donc dire que des autres vous molestent? comment pouvez vous demander mon secours contre eux? Supposez que vous êtes envoyés ici par votre Souverain comme Chef, Laird &c. pour manier les affaires des Vaïseaux de votre Compagnie, n'auriez vous pas de pouvoir sur les Vaïseaux de Côte, ou de meilleurs que n'ayant que des Négocians, ce ne soit pas par l'ordre de votre Souverain, que vous êtes venus ici, ne devriez vous pas toujours les subordonner et quels sont les gens des Vaïseaux de Côte qui balanceroient à suivre ce que vous leur ordonneriez? Lorsque à l'occasion de l'enlèvement des marchandises et du Vaïseau Fir, je vous ordonnais il y a quelques jours d'aller à la bouche de Tigre parler à M^r Flary, ce n'étoit pas assurément dans le dessein de me servir de votre capacité ou de vos forces pour dompter M^r Flary. Je ne faisois que revenir dans la capitale d'un Voyage que j'avois fait dans la Province à l'entour. Je voudrais avoir regard à ce que M^r Flary étant nouveau venu à Canton, n'ait point sensé connoître les Loix de notre Empire. En me ser-

vous de lui pour le priver et, le faire rester en lui même, & d'ait
positivement dans l'intention et afin de lui pardonner son ignorance.
De v^{os} part en refusant de faire ces avances sous prétexte d'être malade
vous avez voulu voir comment j'agirais et jusqu'où irait ma capacité. C'est
un bric d'une malice courtoise et d'une insolence évidente. Si j'avois
envoyé des troupes pour le prendre, ne se seroit-il pas rendu, et n'auroit-il
point été lié sur le champ? Mais le hazard a voulu que sur les entrefaits
M'flang n'ait point été quinquante, et de lui même reconnu son crime
en me demandant excuse, et j'ai bien voulu le pardonner en considération
des bonnes intentions de l'Empereur à l'égard des Européens.

En cas que vous aies réellement été malade, je n'aurois point voulu
vous molester: mais actuellement que vous êtes venu à Canton me demander
excuse, vous devriez par avance apprendre les manières de vivre et mettre de
la subordination parmi vos gens, afin qu'ils ne se rendissent point coupables
et dignes de châtiment, au lieu de vous excuser en disant que vous
ne pouvez pas gouverner les Vaisseaux de côté; C'est vous refuser à remédier
aux troubles qu'ils pourront causer dans la suite. Il est évident que
ces jours passés on n'alloit point à la bouche de Tigris, seignant d'être
malade, vous avez encouragé les gens des Vaisseaux de s'ête à ennuier
leurs desordres; Vous vous êtes servi de cette ruse pour les laisser à loisir
déployer leur arrogance et leur impertinence. Les autres Européens ont
de tout tems reconnu l'efficacité des ordres de Notre Empereur, mais Vous
autres ne faites qu'en abuser. Envoyez vous que si les Compagnies n'
avoient point des chefs ici, nous ne serions pas et subordonnerions
pas les gens des Vaisseaux à nos Loix? à quoi sert il que vous fuyez
demeurez à Macao? Si, moi Fou-yune, je vous faisoit prendre sur le
champ par des gardes pour vous chasser hors de la bouche de Tigris,
et vous renvoyer dans votre Royaume avec défense du commerce de Canton
pour votre Nation, je voudrais bien voir à que vous seriez et les de-
marches que Vous tenteriez pour enfreindre mes ordres? Vous avez
sous les yeux un fait récent: Le Roy de Siam, qui par respect pour
Notre Empereur, envoit pour prouver un Ambassadeur à sa Cour por-
tant des présents avec un Tribut: Moi Fou-yune, voyant leur manière
de penser et leur simplicité, j'ai trouvé cela très edifiant; j'en ai averti
l'Empereur, je les ai aussi recommandé au Viceroy de cette Ville
pour leur procurer toutes sortes de libertés, douceurs et agréments possibles.

Est vous encore à l'ignorer ? Notre Empereur est juste et humain non
seulement pour son peuple, mais envers tous les hommes quelconques. Il
récompense le bien, et punit le méchant. En agissant d'arrogance comme
vous faites, en profitant de la situation du plus faible pour l'accabler par
la force et la multitude, c'est positivement le moyen de vous rendre criminels
et punissables. Mais Fou-yane je vous bien envoie par cet Edict vous
pardonnez votre arrogante requête. Reconnoissant vos fautes et étant réellement
repentant, comme vous êtes, ne manquez pas à gouverner et subordonner
les Vaisseaux de côte pour en empêcher les désordres et pour les Vais
Fou-yane, j'oublierai le passé. Pour ce qui regarde les droits de l'Empereur
c'est le Houg-touck et le Houang-pou qui en sont chargés, et aux quels
vous devez vous adresser et non pas à moi, parce que je ne m'en mêle pas
de même que vous ne devez ni aussi attendre leur réponse. Si vous avez
nouveaux à mener la conduite que vous avez tenue, à ne point vous conformer
aux loix de l'Empire, et que dans la suite il y ait d'Européens après être
pour insulter mon peuple ou les négocians sur le terrain d'obéissance de l'Em
pereur, n'auront ils fait, qu'en arracher une plante, ou y faire tort à
un arbre, je n'aurai du tout regard qu'ils soient de la compagnie ou de
Vaisseaux de côte, mais Fou-yane, je suivrai strictement les loix de l'Empire
je ferai prendre le chef et sa suite conjointement avec le criminel, et
les ferai punir sans remission, chacun suivant la gravité de son crime.
Vous autres Européens soyez avertis de cela et prenez y garde de maintenant;
car il n'y aura plus à se repentir. Mais Fou-yane, lorsque je me sers
des Loix, rien ne me peut ébranler, et lorsque j'ai prononcé, j'agis
en conséquence. C'est pour cet effet le 15 de la 8^{me} Lune de la 46^{me} année
du Règne de L'Empereur Hien-Long.

au le 29 Septembre 1781.

